

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°13 - 19 janvier 2024

À la une

“Le médecin doit être considéré comme un coordinateur”

Pr Patrice Diot, doyen de la faculté de médecine de Tours, pneumologue au CHRU de Tours, co-auteur de l'ouvrage “Notre médecine est malade : soignons le mal à la racine !”, paru en octobre aux éditions Rue de Seine.



Le Pr Patrice Diot est l'ancien président de la Conférence des doyens de médecine.

Notre système de santé n'est donc plus le meilleur du monde ?

Effectivement, depuis le début des années 2000, notre système de soins s'est dégradé. Ma réflexion, ce que Pascal Maurel et moi expliquons dans le livre, porte sur le lien entre l'offre de soins, la formation et la recherche médicales. L'offre de soins n'est plus ce qu'elle était, la recherche est en déclin – on n'a par exemple pas été en capacité de produire un vaccin contre le Covid-19 –, et la formation médicale a beaucoup été réformée depuis 2017. Malgré les progrès, elle reste en difficulté. Je pense que tout est lié. Et qu'il faut donc remettre en congruence ces trois sujets. La société et notre personnel politique doivent comprendre qu'on ne reviendrait jamais au système de santé des années 1960 à 1970. Le numerus clausus a été mis en place en 1972 et on savait qu'on manquerait peu à peu inexorablement de médecins – nous sommes tombés à 3500 médecins formés en 1993. Bien qu'on l'ait fait disparaître en 2020 et qu'on permet désormais à environ 10 000 étudiants d'entrer en études de médecine, le problème ne sera jamais résolu, et on ne reviendra pas à ce qu'on a connu en termes de densité médicale au plus près de nos concitoyens.

Pourquoi et comment s'adapter à cette nouvelle donne ?

Nous étions 52 millions de Français au moment de l'entrée en application du numerus clausus en 1972, nous sommes désormais 67 millions. En parallèle, la durée de vie s'est allongée, et nous pouvons nous en féliciter, tout en constatant le développement des comorbidités associées à cet allongement. On ne retrouvera jamais la même densité médicale en France. Il faut donc redéfinir le rôle du médecin. Par exemple, pour une hypertension artérielle, il n'est pas forcément nécessaire de voir un médecin ; ou dans le cas d'une bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), il n'est pas toujours nécessaire de consulter un pneumologue. Le médecin ne doit plus être considéré comme un technicien mais comme un coordinateur, au cœur d'un réseau de soins, sur des tâches qui ne sont plus techniques. On commence à en parler mais ce n'est pas encore entré dans toutes les têtes.

Les pro de santé inquiets face à cette démographie médicale...

C'est mon point : il faut définir des exercices partagés et redéfinir la place de chacun. L'époque où un médecin était présent dans chaque village est révolue. Il faut mettre en place d'autres solutions. Les médecins sont assez ambivalents sur le sujet. Ils ont parfois du mal à accepter l'idée qu'un certain nombre de tâches pourraient être effectuées par un autre professionnel de santé. De leur côté, les élus ne parlent souvent que des médecins. Il faut démocratiser la connaissance autour des infirmiers de pratique avancée (IPA) par exemple. La société ne connaît pas suffisamment ces nouvelles professions.

La formation, la solution ?

On a atteint les limites de notre capacité de formation, en particulier dans la région Centre-Val de Loire. Le nouveau CHU à Orléans ne va pas décupler les offres de formation, même si cela va nous donner un peu d'air. Certains voudraient "faire du chiffre", mais on peut mettre en péril la qualité des médecins de demain. Oui, 10 000 jeunes entrent en formation, mais et ils doivent devenir de bons médecins. Aujourd'hui, on ne peut pas en former davantage en France sans risquer de dégrader la qualité de la formation. Le problème est le même partout dans le monde. Les études de médecine doivent continuer à se transformer, il faut aller plus loin en développant la pratique pluridisciplinaire et en redéveloppant un corpus culturel commun entre la médecine, la pharmacie, l'odontologie, la maïeutique et l'ensemble des autres professions de santé... ainsi qu'au sein des spécialités médicales elles-mêmes. Il s'agit également de développer des doubles cursus médecine-sciences, fondamentales ou sociales. Les facultés de médecine sont saturées et les exigences qu'on se donne à nous-mêmes se complexifient, mais on doit faire en sorte que notre recherche soit toujours animée par une élite qui porte la recherche médicale française au plus haut.

Le Centre-Val de Loire, vraiment pire qu'ailleurs ?

Oui, nous sommes la région avec la pire démographie médicale de France métropolitaine. Le CHR d'Orléans est devenu CHU, c'est une très bonne chose et il faut recruter un effectif hospitalo-universitaire de qualité, c'est en cours. Le nombre d'étudiants qu'on peut accueillir est également à regarder au plus près, pour conserver une formation de grande qualité.

L'expérience de doyen, à recommander ?

C'est une fonction qui m'a beaucoup apporté, exaltante car en prise avec les problématiques pour inventer la médecine de demain. Ce fut une très belle période de ma vie professionnelle. Le doyen, c'est le coordinateur de la faculté, du déploiement de la formation, en relation avec l'ARS, le ministère, la faculté... c'est le cœur du réacteur. J'arrive au terme de ma carrière, je vais m'investir dans d'autres projets. Mon successeur sera élu le 15 avril prochain et prendra ses fonctions le 2 mai 2024.

Dans ce numéro, vous trouverez :

- Météo sanitaire : légère diminution des indicateurs grippe
- Prévention : l'algorithme de calcul du Nutri-Score évolue !
- La CPTS du Gâtinais-Montargois lance un programme ETP sur l'endométriose
- En Indre-et-Loire, une équipe mobile auprès des enfants de l'ASE
- Des collégiens du Cher travaillent sur l'IA dans la rééducation post-AVC
- La distribution en eau potable dans le Grand Châteaudun
- Une Équipe Paramédicale de Médecine d'Urgence mise en place à Blois
- Des moutons dans deux EHPAD de l'Indre
- Un séminaire sur l'école inclusive !
- Quelle qualité de l'air en Centre-Val de Loire ?
- Une aide financière pour l'accueil des internes
- Le CHRU de Tours reconnu pour son expertise dans les maladies rares
- Trois établissements retenus pour l'expérimentation Mon Espace Santé
- ESMS numérique : de l'usage du dossier unique au déploiement du DUI Ségur !
- Des séances de cardio boxe pour le personnel du CHAM
- Formation : prévenir les infections associées aux cathéters avec Lily
- Appels à projets (soins palliatifs, hébergement temporaire en EHPAD, ESMS numérique, plateformes de répit)
- Agenda
- Marie Roulx-Laty directrice générale du centre hospitalier George-Sand de Bourges
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 02-2024 (du 08/01/2024 au 14/01/2024), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : Deuxième semaine en niveau post-épidémie pour la région : la baisse du nombre de passages aux urgences se poursuit pour toutes les classes d'âges mais de manière moins marquée que la semaine précédente. Le nombre de consultations chez SOS médecins est en légère hausse mais à des niveaux faibles. Au niveau national, poursuite de la diminution des indicateurs de la bronchiolite en France hexagonale, 4 régions restaient en épidémie et 3 régions sont revenues au niveau de base (hors épidémie). En Centre-Val de Loire, 69 enfants de moins de 2 ans ont été vus aux urgences pour bronchiolite en semaine 02. La part des hospitalisations pour bronchiolite

après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en légère baisse (-1,2 points par rapport à la semaine 01).

- **COVID-19** : Poursuite de la baisse des indicateurs de suivi de la COVID-19 depuis 5 semaines en Centre-Val de Loire. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires était en baisse par rapport à la semaine dernière, soit 9,8/100 000 habitants (-40%, 252 cas en S02). Le taux de dépistage était également en baisse mais de manière plus modérée par rapport à la semaine précédente (99/100 000, -8%). Le taux de positivité était en forte baisse en S02 (10%, -5,2 points vs S01), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible.

- **Grippe** : Troisième semaine en phase épidémique : en semaine 02, légère diminution des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville et à l'hôpital en Centre-Val de Loire. Dans l'Hexagone, l'épidémie était toujours en cours avec onze régions en épidémie et deux en phase pré-épidémique. Au niveau national et régional parmi les prélèvements effectués, la quasi-totalité sont des virus de type A parmi ces derniers la majorité sont du type A(H1N1)pdm09.

Gastro-entérite aiguë (GEA) : En Centre-Val de Loire, la baisse observée de l'activité pour GEA aux urgences hospitalières en S01 se poursuit en S02 pour tous les âges. Chez les moins de 5 ans, l'activité hospitalière se stabilise. En médecine de ville, l'augmentation se poursuit avec une hausse de l'activité pour SOS médecins tous âges et chez les moins de 5 ans. Au niveau national comme pour la région, la hausse des indicateurs de surveillance des GEA se poursuit en médecine de ville en particulier chez les moins de 5 ans mais restent entre les minimums et maximums historiques. A l'hôpital, les indicateurs chez les plus de 5 ans sont en diminution après un pic observé en semaine 52.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Focus Prévention

Le Nutri-Score évolue pour promouvoir une alimentation plus favorable à la santé 



Le Nutri-Score évolue ! Après l'avis du comité scientifique européen, son algorithme de calcul change afin d'améliorer son efficacité. Les aliments et boissons seront mieux classés en cohérence avec les recommandations nutritionnelles, pour guider les consommateurs vers des choix alimentaires plus sains. En se calant sur les dernières avancées scientifiques, il se rapproche davantage de la vraie valeur nutritionnelle des produits qui ont adopté cet étiquetage composé de 5 lettres et autant de couleurs. L'algorithme est plus strict, notamment pour un certain nombre de produits sucrés, salés, gras, édulcorés. Cinq catégories de produits vont ainsi être modifiées : les huiles, les poissons, les viandes, les céréales et les produits transformés. Par exemple, les produits transformés, les plats préparés et certaines pizzas congelées n'auront plus de notation verte (A ou B). Selon NielsenIQ, 26% des produits alimentaires ont un Nutri-score affiché sur leur emballage. En France, l'arrêté permettant d'adopter les évolutions du Nutri-Score sera pris prochainement et une campagne de communication sera diffusée par Santé publique France au premier semestre 2024 afin de faire de la pédagogie sur le Nutri-Score et ses évolutions. Plus d'informations [par ici](#).

En bref

La CPTS du Gâtinais-Montargois lance un programme ETP sur l'endométriose 



C'est une première dans la région Centre-Val de Loire : le projet d'éducation thérapeutique du patient (ETP) Endo Gâtinais-Montargois vient d'être lancé dans le secteur de Montargis, à l'initiative de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Gâtinais-Montargois, l'ARS et l'association Aime contre l'endométriose, créée par Élodie Torres. Le projet d'ETP, coordonné par le Dr Boutheina Ben Romdhane, propose une prise en charge pluridisciplinaire des patientes par des infirmières, des gynécologues, des médecins généralistes, une diététicienne... Parlez-en à vos patientes ! Avec ce programme, elles peuvent avoir accès gratuitement à des consultations chez des professionnels de santé formés aux problématiques de cette maladie. L'ARS soutient ce programme à hauteur de 12 800 euros pour aider à son démarrage, afin d'accompagner de 150 femmes par an. Il est prévu une dizaine de sessions sur l'année 2024. Pour s'inscrire, il faut contacter la CPTS Gâtinais-Montargois : secretariat@cptsgm.fr.

En Indre-et-Loire, une équipe mobile auprès des enfants de l'ASE 🧑🧒



Le saviez-vous ? Il y a une surreprésentation du handicap chez les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). L'ARS s'est mobilisée en Indre-et-Loire, en lien avec le Conseil départemental, pour constituer une équipe mobile médico-sociale afin d'accompagner les professionnels chargés de la protection de l'enfance dans le cadre de prises en charge difficiles pour les enfants avec un handicap ou dans une situation complexe. L'objectif : venir en appui des structures et coordonner les soins, faciliter les liens et les échanges avec le sanitaire. Portée par l'APF France Handicap, ce dispositif est destiné aux enfants et jeunes âgés de 3 à 20 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance d'Indre-et-Loire, dont les troubles du comportement, une situation de handicap ou une problématique de santé mentale mettent en difficulté les professionnels qui les accompagnent, avec un risque de rupture. L'équipe, constituée d'un coordinateur, un infirmier, un psychologue, un psychiatre, un éducateur spécialisé et un ergothérapeute, intervient au sein du lieu d'accueil de l'enfant. Ce n'est pas une équipe de soins mais elle travaille en réseau avec le secteur sanitaire, psychiatrique notamment. L'équipe intervenait déjà en établissement médico-social. Désormais, elle peut suivre les mêmes enfants dans leur milieu familial ou leur foyer d'accueil. L'objectif est de permettre une continuité de l'accompagnement. Le dispositif est financé par l'ARS en totalité à hauteur de 331 000 euros.

Des collégiens du Cher travaillent sur l'intelligence artificielle pour la rééducation post-AVC 📖



L'intelligence artificielle au service de la rééducation post-AVC : c'est le projet d'élèves du club Techno du collège Le Colombier de Dun-sur-Auron (Cher) présenté à l'ARS ! Après avoir souhaité comprendre le fonctionnement d'une IA, ils ont commencé par réaliser un jeu Pierre/Feuille/Ciseaux sur ordinateur. Après plusieurs séries de tests, ils ont réalisé une Intelligence Artificielle pour jouer contre l'ordinateur simplement en présentant la main face à la webcam. A la suite de cette initiative, ils ont recherché une application utile d'exercices au niveau de la main. Les élèves ont ainsi trouvé une liste de plusieurs exercices de rééducation post-AVC de la main. Ils ont alors eu l'idée de créer une nouvelle base de données pour un exercice de mobilité au niveau du pouce (séquelles régulières d'AVC) et ont ensuite réalisé un nouveau programme pour y parvenir. Les collégiens dunois ont pu récemment présenter leur projet au docteur Katia David, médecin auprès de l'ARS. Après avoir été primés au Salon des jeunes inventeurs et créateurs à Monts (Indre-et-Loire), les collégiens iront soutenir leur projet au grand concours Lépine à Paris où l'établissement dunois a déjà été primé par cinq fois, en 2021. Avec, pourquoi pas, à la clé, un investisseur qui soutiendrait ce projet en vue de son développement...

À Châteaudun, une meilleure qualité de l'eau potable !





Deux situations de pré-contentieux européen pour excès de nitrates dans les eaux distribuées ont été résolues par la mobilisation de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, dans les communes de Lutz-en-Dunois (Villemaury) et Thiville. "Lorsqu'on a pris la compétence, on a découvert un très fort dépassement des conformités", nous a confié Jean-Yves Deballon, Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement. Avec la création d'une interconnexion pour relier les communes à des eaux de bonne qualité, ouverte depuis le 15 décembre dernier, les pré-contentieux européen ont été fermés. L'intercommunalité a investi 2 millions d'euros dans une interconnexion ainsi qu'un réservoir mis en place à côté de l'ancienne base aérienne 279, propriété du Grand Châteaudun. Le réservoir permet de remplir les châteaux d'eau Lutz-en-Dunois et Thiville. "Quand les réseaux d'eau potable ont été conçus, on utilisait châteaux d'eau pour avoir des vases communicants. Aujourd'hui, on a des pompes puissantes qui permettent d'utiliser des réservoirs". Une interconnexion va également être réalisée prochainement avec la commune de Jallans, qui utilise une eau qui n'est pas satisfaisante. La Communauté de Communes travaille également sur les canalisations fuyardes, met en place des actions avec la Chambre d'Agriculture et les entreprises, ainsi qu'informe les particuliers sur leur consommation.

Une Équipe Paramédicale de Médecine d'Urgence à Blois





Une belle avancée pour l'accès aux soins urgents : le SAMU Loir-et-Cher et le Centre Hospitalier de Blois ont mis en place une Équipe Paramédicale de Médecine d'Urgence (EPMU) le 5 décembre dernier, dans le cadre d'une expérimentation nationale. L'objectif : intervenir dans la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin, ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU. La solution vise à proposer une réponse graduée à la demande de soins urgents et renforce ainsi la capacité des SAMU d'associer un juste soin à une juste utilisation des moyens de santé. En décembre, trois sorties ont été possibles et réalisées selon les modalités et protocoles qui encadrent cette activité expérimentale : une sortie le 5 décembre pour une douleur sur luxation de hanche ; et deux sorties le 13 décembre pour une suspicion hypoglycémie chez une patiente diabétique connue et une suspicion de fracture du fémur chez une personne âgée avec trouble cognitif dans un EHPAD. L'équipe, composée d'un IDE et d'un ambulancier SMUR, est déclenchée sur décision du médecin régulateur en fonction de son analyse de la situation. Pour résumer, l'EPMU est un nouvel échelon de la réponse du SAMU !

Des moutons dans deux EHPAD de l'Indre 



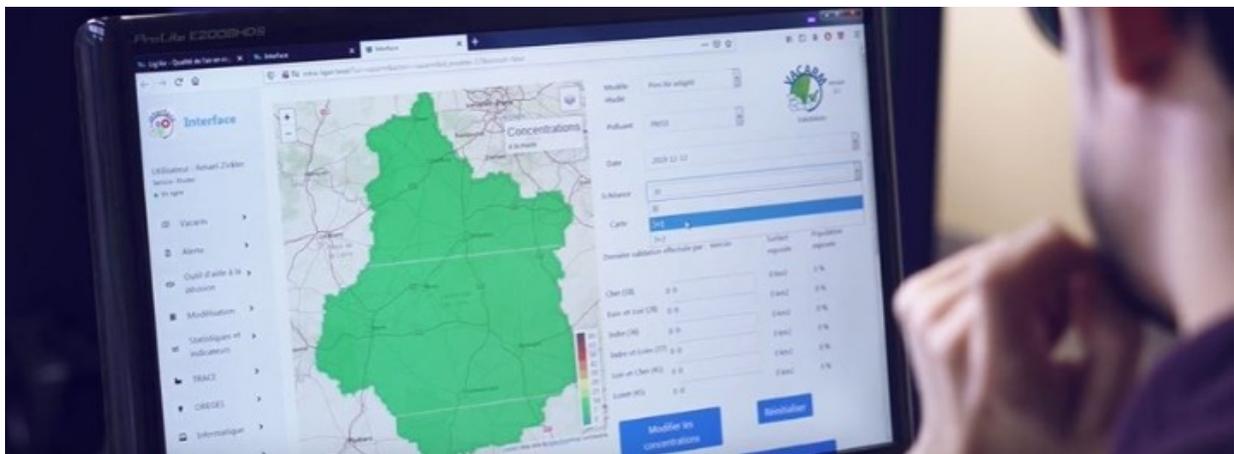
Quatre moutons dans deux EHPAD du groupe Ep'Age 36, dans l'Indre ! Depuis le 18 décembre dernier, deux moutons à l'EHPAD Pierre-Angrand à Déols et deux moutons à l'EHPAD Robert-Taillebourg, à Châteauroux, viennent pâturer pour le plus grand plaisir des résidents, grâce à la société Les Tondeuses Castelroussines (sur la photo en train d'installer un enclos). Ces éco-pâturages sont alternatives aux tondeuses et herbicides. Les établissements espèrent aussi voir un lien se créer entre les moutons et les résidents des structures. « Ils sont source de bien-être et procurent aux résidents un bonheur immense et des moments de partage pour ces fêtes de fin d'année. Ils changent leur quotidien et permettent de tisser des liens entre les générations ». Ep'Age 36 indique également que des projets pourraient être mis en place autour de la tonte et de l'élevage avec les écoles.

Une coopération pour une école pour tous ! 🏠



Une école pour tous ! C'était le mot d'ordre de la journée de séminaire académique sur l'école inclusive qui s'est tenue lundi 15 janvier à l'atelier du Réseau Canopé Centre-Val de Loire à Orléans, à destination de 180 chefs d'établissement (principaux, proviseurs) et inspecteurs de l'Education nationale. Au programme : une conférence sur les systèmes éducatifs face au projet d'éducation inclusive : "freins et leviers institutionnels et conceptuels" avec Benoît Hervé, maître de conférences en sciences de l'éducation ; et différents ateliers sur l'accessibilité des établissements, la conception universelle des apprentissages, le livret de parcours inclusif, les outils pédagogiques disponibles... L'objectif : construire une école pour tous en formant les personnels pour la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves avec les équipes médico-sociales. En coopération avec l'ARS, des formations interprofessionnelles seront organisées à partir de septembre 2024. Mais aussi une expérimentation "100 IME à l'école", permettant la disposition d'un plateau technique médico-social au sein d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Les élèves en situation de handicap, en difficulté d'intégration ou qui ont échappé au système scolaire, comme les jeunes polyhandicapés qui ont passé l'enfance en famille et qui sont allés directement en IME, seront les bénéficiaires de ce nouveau projet. Une belle coopération !

Quelle qualité de l'air en Centre-Val de Loire ? 🇫🇷



Connaissez-vous [Lig'Air](#) ? C'est l'association créée en 1996 qui assure la surveillance de la qualité de l'air sur les 6 départements de la région Centre-Val de Loire (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Loiret), l'information et la diffusion de ses résultats. "Notre qualité de l'air est globalement bonne dans la région", nous explique Patrice Colin, directeur de Lig'Air. "Mais il y a quelques pics de pollution dans l'année, comme en hiver, en début de printemps avec l'impact des épandages agricoles et en été avec l'action du soleil dans l'atmosphère qui augmente l'ozone". Ces dernières années, avec la recrudescence des canicules, notre air connaît davantage de pics d'ozone. Les autres polluants baissent, notamment le monoxyde de carbone. "De nouveaux indicateurs de l'OMS, sur lesquels la France devrait s'aligner, devraient dégrader mécaniquement notre qualité de l'air. Les seuils seront plus sévères : on aura de nouvelles problématiques : les particules fines et le dioxyde d'azote, notamment à proximité des routes". Il s'agira, selon Patrice Colin, de prendre de nouvelles mesures. Aujourd'hui déjà, deux plans de protection de l'atmosphère qui concernent les agglomérations de [Tours](#) et [Orléans](#) viennent d'être renouvelés pour cinq ans. L'objectif : réduire les émissions des sources de pollution atmosphérique.

Une aide financière pour l'accueil des internes 🍷



Ce sont 350 internes qui sont accueillis désormais dans notre région, 50 de plus qu'en 2022 ! Tous les postes ont été pourvus, à l'exception de 3 postes en psychiatrie et 2 postes en biologie. Au total en novembre 2023, ce sont 1043 internes qui sont en cours de formation dans notre région. En cette fin d'année, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'internes dans ces territoires et améliorer les conditions d'accueil, de logement et d'exercice des internes, une aide financière de 2 950 000 euros a été accordé via le fonds d'intervention régional (FIR) par l'ARS aux établissements suivants : CH de Chartres, CH Jacques Cœur (Bourges), CHU d'Orléans, EPSM Georges Daumézon (Fleury-les-Aubray), CH George Sand (Bourges), CH de Dreux, et CH de Châteauroux-Le Blanc.

Le CHRU de Tours reconnu pour son expertise dans les maladies rares 🙌



58 centres labellisés ! Dans le cadre du futur plan maladies rares, le ministère chargé de la Santé et le ministère chargé de l'Enseignement et de la Recherche ont lancé un appel à projets pour la labellisation des centres maladies rares pour la prochaine période quinquennale. Le CHRU a proposé la labellisation de 60 centres, soutenus par les associations de patients. A l'issue du processus d'évaluation, l'arrêté portant la labellisation des centres de référence prenant en charge les maladies rares est paru au bulletin officiel du 29 décembre 2023. Au total, le CHRU a obtenu la labellisation de 58 centres, dont 10 nouveaux ! Le CHRU de Tours devient aussi site coordonnateur national pour la sclérose latérale amyotrophique et autres maladies rares du neurone moteur. Parmi les nouveaux centres, celui sur les maladies vasculaires du foie porté par le Dr Laure Elkrief ; les microangiopathies thrombotiques (CNR-MAT) porté par le Pr Jean-Michel Halimi ; ou les maladies pulmonaires rares (de l'adulte) porté par le Pr Sylvain Marchand-Adam.

Trois établissements retenus pour l'expérimentation Mon Espace Santé 📱



Trois établissements de notre région ont été retenus dans le cadre de l'expérimentation Mon Espace Santé : bravo à l'EHPAD de Senonches en Indre-et-Loire, au SSIAD d'Orléans (VYV3) et aux PEP 18. L'objectif : tester des usages et parcours d'usages dans le but d'améliorer la prise en charge des usagers, et d'identifier des profils et situations dans lesquelles une délégation d'accès à Mon espace santé, l'espace numérique individuel de vos patients, est nécessaire. L'appel à projets (à consulter [ici](#)) a été mené par l'ANS, la DNS, la Cnam et la CNSA à destination des établissements et services médico-social (ESMS) du secteur personnes âgées (PA), personnes en situation de handicap (PH), en établissement ou à domicile (DOM) et cours d'installation d'une solution de Dossier Usager Informatisé référencée Ségur. 56 ESMS pilotes ont été sélectionnés par les régions sur l'ensemble du territoire. Chaque ESMS pilote bénéficie d'une enveloppe forfaitaire de 21 000 euros.

ESMS numérique : de l'usage du dossier unique au déploiement du DUI Ségur ! 📁



Une vingtaine d'organismes gestionnaires étaient présents lors de la journée régionale ESMS numérique organisée par le collectif SI, pour recevoir les informations liées au programme de financement ESMS Numérique 2024. La thématique de la journée était la suivante « De l'usage du dossier unique au déploiement du DUI Ségur : comment se déroule chaque étape et quel sens donner à l'action coordonnée sur le terrain ? » Au programme, avec comme fil rouge la cybersécurité et le RGPD : une plénière le matin avec des interventions des experts du GIP e-Santé sur le cadre légal, les éditeurs qui proposent des logiciels de DUI... et des ateliers l'après-midi, sur la cartographie des logiciels métiers des structures, des autodiagnostic ANAP et cybersécurité, les stratégies internes pour l'enregistrement des professionnels dans le RPPS+, etc. Merci à l'ensemble des participants !

Des séances de cardio boxe pour le personnel du CHAM



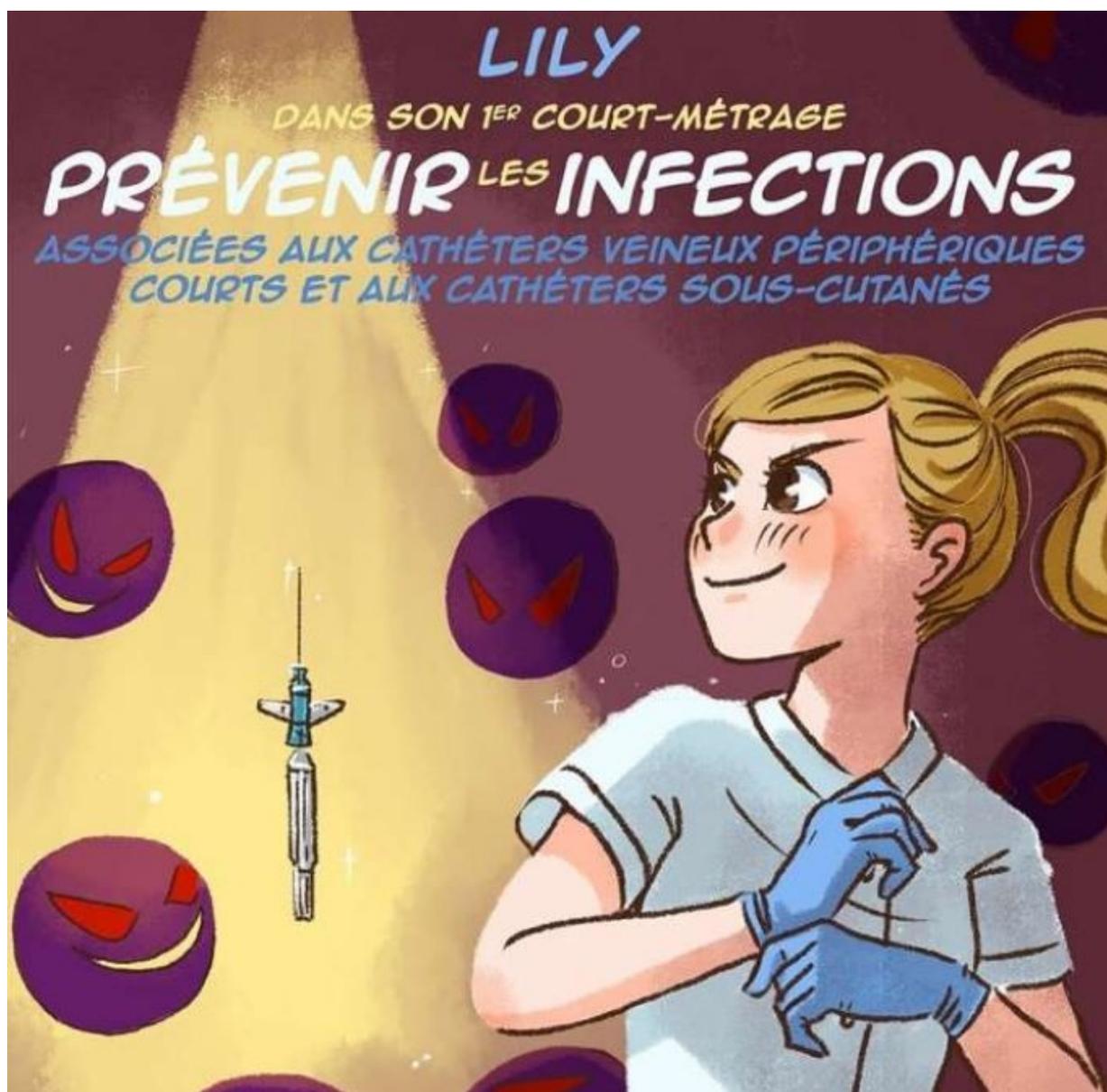


Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (Cham) propose à son personnel la possibilité de se défouler et de se détendre grâce à des séances de cardio boxe gratuites ! Depuis le 15 janvier 2024, tous les lundis à 18h45, une salle est réservée pour accueillir 16 participants de tous les niveaux. Les séances sont animées par un coach professionnel et durent 45 minutes. La cardio boxe permet de travailler le cardio, la coordination, la force et la souplesse. Elle est aussi bénéfique pour évacuer le stress et les tensions. Le Groupe Pasteur Mutualité, partenaire du Cham, prend en charge le coût des séances. Il s'agit d'une initiative visant à promouvoir le bien-être et la santé des professionnels de santé !

En pratique

Prévenir les infections associées aux cathéters avec Lily





Le réseau de prévention des infections associées aux soins (RPIAS) a publié un guide pour la mise en place de sessions de formation pour prévenir les infections associées aux cathéters veineux périphériques courts et sous-cutanés. L'outil pédagogique mise à disposition (diaporama animé et vidéo) met en scène Lily, une infirmière. Lily doit poser un cathéter veineux périphérique à son patient. Les étapes essentielles de la pose d'un cathéter veineux périphériques sont reprises afin d'éviter la survenue d'infections associées aux soins liées au dispositif : les 3 moments clés de l'hygiène des mains, la préparation du matériel, la préparation cutanée, le port de gants pour l'insertion du cathéter, la traçabilité du soin, la surveillance et la réévaluation quotidienne de l'intérêt du maintien du cathéter. Le support est disponible [par ici](#).

Appel à projets 

👉 Dans le cadre du 5ème plan national "Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024", le Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV) lance un appel à projets à destination des psychologues en EHPAD et des travailleurs socio-éducatifs (assistants de service social, conseillers économiques sociaux et familiaux, ...) travaillant auprès de personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité au sein d'ESSMS ou d'Associations. Il vise le développement d'outils ou dispositifs facilitant **l'appropriation anticipée des droits des personnes en situation palliative ou en fin de vie**. Les porteurs de projets retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et technique du CNSPFV. Date limite de dépôt des candidatures : 29 février 2024 à minuit. Plus d'informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour poursuivre le déploiement du **dispositif d'hébergement temporaire en EHPAD pour personnes âgées en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant**. L'appel à candidatures porte sur le déploiement de 34 places : 5 places dans le Cher, 5 places en Eure-et-Loir, 3 places dans l'Indre, 8 places dans l'Indre-et-Loire, 5 places dans le Loir-et-Cher et 8 places dans le Loiret. Les candidatures sont recevables jusqu'au 31 janvier 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

👉 Ségur numérique en ESMS : opportunités de financement jusqu'au 28 février 2024 ! Le volet numérique du Ségur alloue une enveloppe de 600 millions d'euros au secteur social et médico-social pour **moderniser le Dossier usager informatisé et favoriser les nouveaux usages numériques**. Pour intégrer cette démarche, les ESMS doivent signer un bon de commande de leur éditeur de DUI, pour la « Prestation Ségur », avant le 28 février 2024. Au-delà de cette date, ces frais indispensables seront à la charge de chaque ESMS. Le Grades peut accompagner les ESMS le souhaitant, à l'adresse esms.numerique@esante-centre.fr.

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour la création de 2 nouvelles **plateformes d'accompagnement et de répit** pour aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et pour aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives (Cher et Eure-et-Loir). Il s'agit de développer des dispositifs spécifiquement dédiés aux proches aidants, et destinés à répondre au constat d'épuisement de nombreux aidants et de dégradation de leur état de santé et d'apporter un soutien accru aux proches aidants, en adéquation avec leurs besoins, par des professionnels formés. L'appel à candidatures porte sur la création de 2 nouvelles plateformes d'accompagnement et de répit : une dans le Cher, une en Eure-et-Loir. Les candidatures sont recevables jusqu'au 15 mars 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Rencontre avec les étudiants en médecine

Passerelle, le dispositif d'accompagnement des étudiants en médecine, toutes spécialités confondues, qui a pour objectif de rencontrer les jeunes étudiants afin de créer du lien, faciliter la prise de contact afin d'encourager des projets d'installation dans la région, va à la rencontre des futurs professionnels de santé en Eure-et-Loir, Cher et Indre au mois de janvier ! Les rencontres se font au Centre Hospitalier de la ville concernée. Les étudiants pourront poser toutes leurs questions quant à leur projet d'installation le **mercredi 23 janvier** de 10h à 12h à Chartres ; et de 14h à 16h à Dreux. Etudiants en médecine, à vos agendas !

Webinaire DAUM

Le **23 janvier 2024**, la fédération des DAC de la région Centre-Val de Loire CODAC-CVL organise un webinaire autour du retour d'expérience sur le dispositif d'accompagnement pour les usages fréquents des urgences (DAUM) du CHU de Nancy et du DAC Meurthe et Moselle En présence du Dr Romain Hellmann, conseiller médical auprès du DG ARS Grand Est et du Dr Eliane Abraham, médecin directrice du DAC Meurthe et Moselle. Un webinaire animé par Philippe Adam Rodriguez (Santé EsCALE 41 - vice-président du CODAC-CVL), qui se tiendra de 11h à 12h45. Le lien Teams pour se connecter est [ici](#).

Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

2024 est l'année du 25ème anniversaire du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, organisé fin janvier au parc Expo de Rennes : le grand rendez-vous du monde professionnel de l'eau, public et privé ! Les **31 janvier et 1er février** prochains, l'ARS Centre-Val de Loire tiendra un stand commun avec 3 autres ARS (Bretagne, Normandie et Pays de Loire). Tous les acteurs autour de la thématique eau sont concernés et invités à participer : acteurs publics, institutionnels, professionnels... Venez nous rencontrer pour parler eau de consommation ou eau de loisirs ! Plus d'informations [par ici](#).

Rencontre Régionale Guid'Asso

Pour découvrir le nouveau dispositif national d'appui aux associations "Guid'Asso", dont le but est de permettre aux acteurs associatifs de trouver près de chez eux un acteur labellisé et compétent, qui pourra leur transmettre des informations de qualité, leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins ou juste les orienter vers le bon interlocuteur, une rencontre régionale est organisée le **jeudi 1er février 2024** à l'hôtel Dupanloup à Orléans. Cette journée sera organisée en deux temps : la matinée sera

réservée aux seuls acteurs déjà labellisés ; l'après-midi accueillera également les partenaires, les collectivités, ainsi que tout acteur intéressé. Toute structure amenée à travailler aux côtés des associations est la bienvenue. Le programme est disponible [par ici](#).

Formation à l'Allaitement Maternel

Le Réseau PÉRINAT Centre-Val de Loire organise pour l'année 2024 une session de Formation "Allaitement Maternel" les **lundi 5 et mardi 6 février 2024** (places limitées à 16 participants). La formation sera organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). Cette formation aura lieu à la Polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré à la Chaussée Saint Victor, de 9h à 17h. La formation est destinée aux IDE, IDE puéricultrice, Sage-femme, Auxiliaire Puéricultrice, Pédiatre, Gynécologue-obstétricien, Aide-soignant, Médecin généraliste. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Réunion régional du CPIas

Le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (cPIAS) organise la première réunion du groupe de travail régional pour le bon usage des midlines avec prolongateur intégré, le **mardi 6 février** à 9h30 au CH Simone Veil de Blois.

Webinaire régional sur les autorisations HAD

Un webinaire autorisations dédié à l'activité HAD est organisé dans le cadre de la réforme des autorisations sanitaires, par l'ARS, le **lundi 12 février** prochain de 15h30 à 17h00. Ce webinaire régional s'adresse à toutes structures et titulaires d'autorisation. Il a pour objectif d'accompagner les structures de la région Centre-Val de Loire afin d'apporter un éclairage aux promoteurs tant sur les nouvelles demandes que sur les demandes de renouvellement. Des webinaires ciblés par activité seront organisés tout au long de l'année afin de répondre au mieux à toutes les questions spécifiques de chaque activité. Lien webinaire HAD : [cliquez ici](#) pour rejoindre la réunion (ID de la réunion : 311 271 567 98 / Code secret : f7z7jT).

Soirée MSP dans le Cher

La Fédération des Maisons et Pôles de Santé de la région Centre-Val de Loire (FMPS-CVL) organise la deuxième édition de ses soirées MSP, dans le département du Cher (maisons de santé pluriprofessionnelle), à destination des professionnels de santé qui travaillent en exercice coordonné ou qui nourrissent le désir d'en faire. Venez nombreux pour un partage qualitatif, d'idées et de visions communes au bien-être de la population. Rendez-vous le **jeudi 15 février 2024** de 19h30 à 22h à la salle du Duc Jean de Berry, place Marcel Plaisant à Bourges.

Webinaire sur la coopération en exercice libéral

Vous êtes médecin libéral et souhaitez mieux comprendre les enjeux juridiques de la coopération avec d'autres professionnels de santé ? L'URPS-ML organise un webinaire le **jeudi 22 février** à 20h. Au programme : focus sur le cadre légal ; enjeux de responsabilité et d'assurance ; protocoles de coopération et de délégation ; nouveaux métiers (assistants médicaux, infirmières Asalées, IPA...). Avec la présence de spécialistes en droit de la responsabilité médicale. Webinaire à destination des médecins libéraux et internes de la région Centre-Val de Loire. Inscriptions [par ici](#).

Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie

Les **10 et 11 avril 2024** se tiendra la 5ème édition du congrès national "Les Journées Vieillessement et Maintien de l'Autonomie" (JVMA) au Palais des congrès de Tours (format 100% présentiel). Ce congrès national permet à tous les acteurs impliqués et concernés par la question du vieillissement de se rencontrer et d'échanger (médicaux, paramédicaux, directeurs, élus, étudiants en santé...). Le congrès est porté par l'Équipe Régionale Vieillessement et Maintien de l'Autonomie (ERVMA) Centre-Val de Loire. Programme et inscriptions [par ici](#).

Concours sur l'hygiène des mains dans le Loir-et-Cher

A l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains le **5 mai 2024**, l'équipe territoriale d'hygiène médico-sociale (ETH-MS) organise un concours départemental dans le Loir-et-Cher, à destination des professionnels des établissements médico-sociaux du département. L'objectif : organiser des actions de sensibilisation pour le 5 mai et proposer des activités autour de l'Hygiène des mains par Friction Hydro Alcoolique. Le concours récompensera les 3 meilleurs supports visuels réalisés pour cette journée. Les professionnels de santé peuvent envoyer leurs vidéos, photos, affiches via les adresses piochoa@ch-blois.fr et orgebim@ch-blois.fr **avant le 26 avril**. Résultats du concours le 13 mai prochain.

👉 **Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr.**

Le coin RH 

Marie Roulx-Laty directrice générale du centre hospitalier George-Sand de Bourges

Marie Roulx-Laty a été nommée directrice générale du centre hospitalier George-Sand à Bourges, en poste depuis le 1er janvier. Elle était auparavant directrice en charge de la qualité, des usagers et de la gestion des risques au centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges. Le centre hospitalier George-Sand, établissement public de santé mentale, compte trois sites, à Bourges, Dun-sur-Auron et Chezal-Benoît. Le poste de directeur général de l'établissement était resté vacant depuis le départ d'Alexis Jamet fin juillet. L'intérim était assuré depuis par Aurélien Hypolite. Marie Roulx-Laty a travaillé au sein de différentes administrations publiques, au ministère des Finances et à l'Assemblée nationale, avant d'exercer en qualité de directrice des finances au CHU de Clermont-Ferrand et au centre hospitalier d'Arles, et de rejoindre son dernier poste, à Bourges.



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- [Réfèrent territorial ARS Personnes âgées H/F à Bourges \(18\)](#)
- [Chargé-e de mission ARS Pôle parcours H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Réfèrent territorial ARS Personnes âgées H/F à Orléans \(45\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP du Prado à Bourges \(18\)](#)
- [Médecin généraliste dans la MSP de Nogent-le-Rotrou \(28\)](#)
- [Médecin généraliste dans un cabinet médical de Vitry-aux-Loges \(45\)](#)
- [Dentiste, Sage-Femme, Orthophoniste dans la MSP de Sancergues \(18\)](#)
- [Dentiste dans un cabinet pluriprofessionnel à Salbris \(41\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Mehun-sur-Yèvre \(18\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Saint-Symphorien \(28\)](#)
- [Masseur-kinésithérapeute dans la MSP de Châtillon-sur-Indre \(36\)](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°13 - 19 janvier 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)